

## CONSEIL MUNICIPAL DU 01 DECEMBRE 2017

Le Conseil Municipal de Saint Laurent la Gâtine, légalement convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, le vendredi 01 décembre deux mille dix sept à vingt heures trente, sous la présidence de Patrick LENFANT, Maire.

**PARTICIPANTS** : Patrick LENFANT (maire), Michelle VIEL (Adjoint), Maryline BRUNOT, David DUPREY, Régis HERVE, Guillaume JAGOREL

**ABSENTS (excusés)** : Jean-Claude SOLIGNAT (pouvoir à Régis HERVE), Aymeric BLAN (pouvoir à Maryline BRUNOT), Coraline GUIOT (pouvoir à Guillaume JAGOREL), Thierry LONGUET (pouvoir à Michelle VIEL), Yannick VIET (pouvoir à Patrick LENFANT)

Régis HERVE a été désigné en qualité de secrétaire par le Conseil Municipal.

Le compte rendu de la séance du Conseil Municipal du 03 Novembre 2017 est approuvé à l'unanimité. Monsieur le Maire propose de modifier l'ordre du jour comme suit, ce qui est approuvé par les présents.

### 1. TRAVAUX – URBANISME

#### 1.1 Assainissement : point des travaux

Il reste env. 10 installations à réaliser ; les problèmes particuliers se résolvent progressivement. Il semble que tous les travaux soient terminés pour fin janvier 2018.

Nous rappelons qu'en juillet 2018, deux années se seront écoulées depuis la mise en service du réseau collectif. La taxe de raccordement sera due au plus tard à cette date et le prix de l'eau intégrera la part assainissement, pour toutes les habitations raccordées ou non.

#### 1.2 Contrat de maintenance des pompes de relevage dans le domaine privé ayant adhéré au groupement

Les discussions se poursuivent avec la société ASS'O pour optimiser les conditions de service de maintenance des pompes, que la commune va proposer aux particuliers dans le cadre de l'obligation des privés d'entretien de leur installation.

Le règlement communal d'assainissement et les termes de la convention prévue avec l'entreprise seront diffusés prochainement.

Outre les prestations techniques, l'entreprise se chargera de l'organisation des rendez-vous annuels et de sa facturation pour les particuliers qui auront souscrit à ce service dans le cadre du groupement.

## 2. GESTION

### 2.1 Décision budgétaire modificative

Afin de pouvoir régler les intérêts à échéance des emprunts d'assainissement, il convient de procéder à la modification budgétaire suivante au budget assainissement :

D 6611 : + 2 803,89€

D 022 : - 2 803,89€

Vote à l'unanimité

### 2.2 Convention particulière de maîtrise d'ouvrage et d'entretien sur la route départementale RD 306-6 (rue de Biennouvienne)

Dans le cadre des travaux d'assainissement de surface de la rue de Biennouvienne (RD 306-6), le Conseil Départemental a voté l'octroi à notre commune d'une subvention de 3 850,00€ au titre des conventions particulières de maîtrise d'ouvrage et d'entretien de la voirie départementale en traverse d'agglomération.

Cette aide permettra de financer les travaux de raccords en traverse de chaussée (couche de roulement de 550m<sup>2</sup>) réalisés dans le cadre des travaux de pose de bordures et de caniveaux de cette rue.

Après délibération, le Conseil municipal, à l'unanimité, donne tous pouvoirs de signature à Monsieur le Maire pour la conclusion de cette convention.

### 2.3 Fonds départemental de péréquation

Le Conseil municipal sollicite une subvention au titre du Fonds de péréquation 2017 pour les investissements suivants :

• Travaux de raccordement Mairie / Ecole / Logements au réseau public d'assainissement collectif	6 430,00€ HT	7 073,00€ TTC
• Acquisition de vitrines pour l'affichage municipal :	874,00€ HT	1 048,80€ TTC
• Travaux de voirie rue de Biennouvienne :	11 350,40€ HT	13 620,49€ TTC
• Travaux de voirie rue de la Croix de Fer :	8 624,42€ HT	10 349,30€ TTC
• Travaux de voirie allée du Château :	11 728,47€ HT	14 074,16€ TTC

Vote à l'unanimité

### 3. COMMISSIONS ET SYNDICATS

- **COMMUNAUTE DE COMMUNES** : prochain conseil le 19/12
- **SIEPRO** : AG de fusion avec SIERO prévue prochainement, après accord préfectoral
- **SMO** : La commune s'oppose toujours à la mise en place de nouveaux poteaux
- **CONSEIL D'ECOLE** : Il semble que le voyage d'enfants au Futuroscope ait absorbé tous les moyens disponibles au détriment d'autres activités, qui auraient pu concerner un plus grand nombre d'enfants !

### 4. QUESTIONS DIVERSES

*La prochaine réunion du Conseil est prévue le **02 février 2018***

Plus rien n'étant à l'ordre du jour la séance est close à 23 h.  
Fait et délibéré les jours, mois et an comme indiqué précédemment.

Patrick LENFANT

Michelle VIEL

David DUPREY

Maryline BRUNOT

Régis HERVE

Guillaume JAGOREL